

**DECLARATION DU TOGO**  
**(Lors des discussions interactives du 07/05/08, salle 4 - 15h - 18 h )**  
**Siege des Nations Unies**  
**New York**

Avant toutes choses le Togo voudrait feliciter les differents panelistes pour leur brillante presentation des differents themes qu'ils ont bien voulu traiter pour nous les participants a cette assise.

Monsieur le President, mon pays partage l'avis du Dr BAKARY KANTE quand il insiste sur la necessite de developper une veritable synergie entre les differentes conventions de RIO surtout de l'accent de facon particuliere, sur la convention cadre des Nations Unies de Lutte Contre les changements Climatiques.

Monsieur le President, le Togo voudrait profiter de cette assise pour vous faire part, de facon breve, des efforts faits dans le cadre de la convention de lutte contre les changements climatiques.

En effet, mon pays le Togo a, avec l'appui du FEM, du Secretariat de la Convention de Lutte contre les Changements Climatiques, redige et valide sa communication nationale initiale en 2001.

Concomitamment a la redaction de facon participative de cette communication, des seances de sensibilisation des populations sur cette problematique des changements climatiques, ont ete menees par le Gouvernement Togolais dans l'ensemble du Pays et se poursuivent meme a ce jour, dois-je le dire.

Au demeurant, le Togo vient de facon participative de sa deuxieme communication avec le concours des partenaires tels FEM, le PNUD, .....etc., et avec l'implication de la Societe civile.

Mais, Monsieur le President, le Togo doit signaler que la premiere communication a identifie une panoplie d'activites habilitantes ou d'adaptation, sous forme de projets suivants :

1. Renforcement des systemes de collectes et d'amelioration des donnees d'activites aux fins de changements climatiques ;
2. Amelioration des donnees d'activites et des facteurs d'emission dus a l'utilisation et a la transformation du biofuel au Togo ;
3. Biomasse-energie pour le monde rural au Togo ;
4. impacts des importations des vehicules usages sur la qualite de l'air en milieu urbain ;
5. Systeme d'echange d'informations dans le domaine des changements climatiques ;
6. Systeme d'information et de suivi de l'environnement littoral, marin et cotier du Togo ;
7. Education, Formation et sensibilisation aux fins de gestion des changements climatiques.

**M. Oumo - Djeri Essorre**  
**Directeur de Cabinet / Ministere de l'Environnement**  
**Delegue Togolais au CSD .16**

**DECLARATION DU TOGO**  
**(Lors des discussions interactives du 07/05/08, salle 4 - 15h - 18 h )**  
**Siege des Nations Unies**  
**New York**

Mais a ce jour, le Gouvernement Togolais, avec l'appui d'un nombre tres limite de partenaires en developpement, met en oeuvre toutes ces activites ; et je dois avouer que les moyens limites ne permettent pas de mettre en oeuvre dans leur plenitude tous ces projets sur-enumeres, alors que le Togo reste convaincu de la necessite d'une cooperation internationale pour venir a bout de cette problematique.

Aussi n'est il loisible d'inviter tous les partenaires en developpement au Togo a l'accompagner activement dans la strategie d'attenuation aux effets des changements climatiques qui sont reelles au Togo.

**M. Oumo - Djeri Essorre**  
**Directeur de Cabinet / Ministere de l'Environnement**  
**Delegue Togolais au CSD .16**